

DELEG – Direction des Territoires

DELEGATION DE SIGNATURE A M. MARC VALLERE

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 2-B.25.003 du Bureau du Conseil d'Administration du 27 mars 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **M. Marc VALLERE** exerce les fonctions d'**Adjoint Responsable Locaux et emplacements divers**

Donne délégation à **M Marc VALLERE** pour signer les actes suivants :

- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 27 mars 2025

Adjoint Responsable Locaux et
emplacements divers

Marc VALLERE

Le Directeur Général par Intérim

Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

27/03/2025